



**PRÉREQUIS**



Rappelons tout d'abord que le participe passé est une forme impersonnelle du verbe (*pris, bu, trouvé, cassé...*).

Quand il est employé seul (on dit aussi participe passé adjectivé), il exprime :

- \* une qualité : un carnet *jauni* ;
- \* un état : un bol *cassé*.

Et, tout naturellement, dans les formes conjuguées (toujours employé avec les auxiliaires être ou avoir), il exprime :

- \* avec l'auxiliaire *avoir*, l'action : *Hadrien a cassé son bol* ;
- \* avec l'auxiliaire *être*, l'état : *Le bol d'Hadrien a été cassé*.

On remarque que les erreurs commises sur l'accord du participe passé proviennent souvent de l'ignorance de certaines notions grammaticales de base que nous allons tout d'abord rappeler.

### *Temps simple et temps composé*

Les formes simples d'un verbe sont constituées d'un seul mot. Les formes composées de deux (voix active) ou trois (voix passive) mots.

Ex. : *Je mange* : présent de l'indicatif, temps simple.

*J'ai mangé* : passé composé de l'indicatif, temps composé.

*Je mangeai* : passé simple de l'indicatif, temps simple.

*J'avais mangé* : plus-que-parfait de l'indicatif, temps composé.

*Il avait été mangé* : plus-que-parfait de l'indicatif, voix passive.

Noter qu'il faut donc éventuellement revoir **la conjugaison**, modes et temps, si vous avez des difficultés pour identifier les verbes.

### *Les formes du verbe, active, passive et pronominale (appelées également voix)*

Ex. : *Je fais la vaisselle* : active.

*Il est payé par le Trésor Public* : passive (il ne peut pas agir sur le montant payé).

*Je me blesse* (pronominale). À cette forme, on rencontre toujours avec le verbe un pronom réfléchi à la même personne que le sujet.

### *La construction directe ou indirecte*

Ex. : *Je fais la vaisselle* (directe), *je participe au concours* (indirecte).

Cette construction entraîne l'existence ou non d'un COD ou d'un COI, élément indispensable dans la question grammaticale qui nous intéresse.

### *Le complément d'objet*

Ex. : *Je range ma chambre* : « ma chambre » est l'objet, qu'il ne faut pas confondre avec un complément circonstanciel.

*Je lis un livre* : « un livre » est COD.

*Je lis la nuit* : « la nuit » est un complément circonstanciel de temps.

### *Le complément d'objet second*

Ex. : *Je donne un os (objet) à mon chien (objet second).*

### *Le complément d'agent*

Ex. : *Il est payé par le Trésor Public* (« par » le Trésor Public est le complément d'agent, celui qui fait l'action).

Afin de ne pas commencer à édicter les règles d'accord sans maîtriser ces prérequis, voici quelques exercices qui vous permettront de vous les remémorer. Vous en trouverez la correction en fin de fascicule ; bien évidemment, nous vous recommandons de ne pas « tricher » et de ne vous « auto-corriger » qu'après réflexion et rédaction des réponses !





## Temps simples, temps composés

### RAPPEL

Les **formes simples** du verbe sont formées d'un seul mot : le radical du verbe, suivi d'une terminaison. Seul le verbe est conjugué et varie d'une personne grammaticale à une autre (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*).

Les **formes composées** le sont de deux mots, un auxiliaire (*être* ou *avoir*) conjugué aux temps simples suivi du participe passé du verbe conjugué ; de trois mots à la voix passive.

### **EXERCICE. PRÉREQUIS A**

**Déterminer le temps auquel les verbes des phrases suivantes sont conjugués et dites s'il s'agit d'un temps simple ou composé.**

- a) *Tu enverras une carte d'anniversaire à ton frère.*
- b) *Nous avons bu un grand verre de lait frais.*
- c) *Elle aurait réveillé sa sœur si elle s'était elle-même levée à temps.*
- d) *Nous venions souvent faire nos courses dans ce magasin.*
- e) *Cette année ils sèmeront du colza.*
- f) *J'aurai résolu ce problème avant demain.*
- g) *Elle cueillerait bien des fleurs mais elle ne connaît pas celles qu'on ne peut ramasser.*
- h) *Rions avant de devoir pleurer.*
- i) *Nous parlâmes plus de deux heures sous la pergola.*
- j) *Il faut que nous commençons nos exercices.*

## Les formes du verbe : active, passive, pronominale et impersonnelle

On dit aussi voix **active, passive, pronominale**. Ces formes distinguent la relation qui existe entre le sujet, le verbe et l'objet.

Ex. : *Hadrien caresse son chien* : forme (voix) active, le sujet (Hadrien) accomplit l'action énoncée par le verbe (caresser).

*Le chien est caressé par Hadrien* : forme (voix) passive : le chien « subit » l'action accomplie par Hadrien. Hadrien est le **complément d'agent** (celui qui agit ici, qui caresse).

**Forme pronominale** : dans cette forme, le verbe est accompagné d'un pronom personnel complément, de la même personne grammaticale, appelé pronom réfléchi (*me, te, se, nous, vous, se*) : *je m'endors*.

**Forme impersonnelle** : il s'agit d'un verbe conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, précédé du pronom *il*, lequel n'a pas alors de signification précise ; le pronom *il* est appelé **sujet apparent**. Le sujet logique

n'a aucun effet sur l'accord du verbe. Ce sont d'abord tous les verbes en rapport avec **la météorologie** : *il pleut, il mouille, il neigeait...* Mais également des verbes pouvant être employés à **la tournure impersonnelle** comme on le voit ici :

Ex. : *Il arrive ce soir* (il s'agit de quelqu'un, le verbe *arriver* est à la forme personnelle).

*Il arrive qu'il pleuve en Bretagne* (ce *il* n'est personne, c'est une tournure impersonnelle).

On distingue :

- \* les verbes impersonnels : *il pleut* ;
- \* les locutions verbales impersonnelles : *il fait froid* ;
- \* les formes impersonnelles résultant de la transformation passive d'une forme personnelle : *Un orage arrive, il arrive un orage*.

### **EXERCICE. PRÉREQUIS B**

**Déterminer le verbe, sa forme et – pour compliquer un peu l'exercice ! – son infinitif, son groupe et son temps dans les phrases suivantes.**

- a) *Le président de la République s'exprimera à vingt heures.*
- b) *Sa grand-mère est allée faire une cure en Auvergne.*
- c) *Quelle route dois-je emprunter pour me rendre au festival ?*
- d) *Va, vis, deviens !*
- e) *Je me réveille, tu te laves les dents, elle se coiffe.*
- f) *Pour préparer le départ en vacances, la voiture a été lavée, vérifiée et chargée.*
- g) *Le parc est gardé par des employés compétents.*
- h) *Je me cogne toujours contre ce poteau.*
- i) *Il est incontestable que ce comportement est inadmissible !*
- j) *Quelle erreur a donc été commise pour que cette peinture s'écaille ?*

## La construction directe ou indirecte

### RAPPEL

On distingue les verbes **transitifs** et les verbes **intransitifs**.

Les verbes transitifs acceptent un ou plusieurs compléments d'objet direct (COD) reliés au verbe sans l'intermédiaire d'une préposition et des compléments d'objets indirects (COI) reliés au verbe par l'intermédiaire d'une préposition.

Les verbes **intransitifs**, quant à eux, n'acceptent pas de complément d'objet.

On reviendra sur ces catégories de verbes à propos du complément d'agent.

À noter qu'il existe également des verbes **attributifs**, les verbes d'état, qui se construisent avec un attribut du sujet.

**On appelle donc COD le complément essentiel du verbe, construit sans préposition.** (Pour mémoire,

rappelons qu'un complément essentiel est un complément qui ne peut être ni déplacé, ni supprimé dans une phrase.)

**Le COI est, lui, un complément essentiel construit avec une préposition.**

Ex. : *Hadrien casse le bol* (« le bol » COD).

*Hadrien joue au ballon* (« au ballon », COI).

**Le complément d'objet second (COS)** est le complément d'objet indirect qui dépend d'un verbe dont dépend également un COD.

Ex. : *Le paysan donne du fourrage à ses vaches* (« du fourrage » COD, « à ses vaches » COS).

**C'est ici le COD qui nous intéresse puisque sa place et sa présence ou non, en ce qui concerne les verbes conjugués avec avoir, déterminera la règle ou non d'accord.**